

« VALORISATION DE L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN ASIE »

PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROPOSITION

L'appel s'inscrit dans les objectifs de la [stratégie 2021-2025](https://www.calameo.com/auf/read/006118391a7e45c409010) de l'Agence universitaire de la Francophonie - AUF (<https://www.calameo.com/auf/read/006118391a7e45c409010>) et les axes prioritaires de sa direction régionale Asie-Pacifique (DRAP).

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La contribution de l'AUF vise à

- Encourager et promouvoir des **initiatives** qui favorisent les dynamiques de réseaux entre établissements d'enseignement supérieur (EES) membres de l'AUF, tout en valorisant l'apport de leurs initiatives au développement économique, culturel, social et environnemental ;
- Valoriser l'**expertise scientifique francophone** par la mutualisation et le partage des savoirs au sein de l'espace francophone

Dans le cadre de cet appel à proposition, le soutien de l'AUF se traduira par un appui à deux niveaux :

- **Volet 1** : soutien aux **manifestations scientifiques mises en place** à l'initiative des EES membres de l'AUF
- **Volet 2** : appui aux **mobilités des enseignants-chercheurs** titulaires d'un établissement membre de l'AUF en Asie, afin de participer et d'intervenir **en français** dans des manifestations scientifiques (congrès, colloques, journées scientifiques...), au niveau régional et international

2. SOUTIEN DE L'AUF

Volet 1 - "Manifestations scientifiques" : le soutien de l'AUF ne peut pas dépasser 20 % du budget total de la manifestation, avec un plafond maximal de **4 000 €**. Il concerne exclusivement :

- La mobilité des universitaires issus de **pays d'Asie** qui proposent leur communication **en français** (obligatoire), susceptible d'être publiée dans les actes de la manifestation (voir annexe 1 – caractéristiques générales de la mobilité) ou de faire l'objet d'autres formes de valorisation/dissémination qu'il conviendra de préciser
- La mobilité de scientifiques en provenance de pays "**du Nord**" pour intervenir durant une manifestation scientifique (1 mobilité/événement)
- L'édition et la diffusion d'actes **en français**, sur papier et support numérique (prise en charge de l'édition /diffusion). N.B. : *tous les frais liés à la traduction du français en langue nationale des actes et vice-versa (versions papier et numérique) sont exclus de la subvention de l'AUF*
- La promotion de la langue française dans des manifestations scientifiques multilingues comprenant de l'**interprétariat** (traduction simultanée ou consécutive) au cours de l'évènement (prise en charge de l'interprétariat)

Volet 2 "mobilité des enseignants chercheurs" : le soutien de l'AUF comprend:

- Un titre de transport (avion ou train) aller et retour émis par l'AUF et mis à la disposition du (de la) bénéficiaire, lui permettant d'effectuer le trajet pays d'origine-pays d'accueil-pays d'origine ; N.B.: les

excédents de bagages ainsi que tout autre type de demande liée à des services supplémentaires durant le vol (surclassement, changement de sièges, repas spécifiques, etc.) ne sont pas pris en charge ;

- Une indemnité forfaitaire journalière établie selon le barème de l'AUF Asie-Pacifique (**voir annexe 1**) et calibrée en fonction du programme des activités scientifiques de la manifestation ;
- Une assurance-maladie, accident et rapatriement obligatoire dans le pays de destination. Ses modalités en seront portées ultérieurement à la connaissance des intéressés. Le (la) bénéficiaire devra en outre justifier des vaccinations requises pour se rendre dans le pays d'accueil, non prises en charge dans le cadre de cet appel.

3. CRITÈRES DE SÉLECTION DU DOSSIER

Seront privilégiées les initiatives qui répondent pleinement aux exigences souhaitées d'attractivité et de visibilité du continent asiatique et de rayonnement à l'international de la francophonie universitaire et scientifique.

L'AUF portera une attention particulière aux initiatives prenant en compte les critères suivants :

- Publication des travaux des participants de la région dans des actes ou des revues internationales à comité de lecture reconnues,
- Impact (scientifique, médiatique, politique...) potentiel sur le territoire national et retombées régionales. La participation de différentes catégories d'acteurs (entreprises, collectivités, organisations issues de la société civile, partenaires techniques et financiers, presse nationale/régionale, presse spécialisée, chercheurs de haut niveau, acteurs institutionnels, etc.) sera prise en compte dans l'analyse du dossier
- Équilibre en matière de représentation femmes/hommes (dans le comité d'organisation, parmi les communicants, intervenants, etc.),
- Solidité du plan de financement et efforts effectués pour la recherche de co-financeurs autres que l'AUF.

Attention :

- *Une priorité sera accordée aux établissements qui n'ont pas bénéficié de cette subvention par le passé.*
- *Le programme soutiendra en premier lieu des événements à caractère régional, international et multilatéral*
- *Seules les manifestations dont la langue française constitue la langue de communication et d'échanges seront retenues pour un soutien financier demandé à l'AUF, ce qui n'exclut pas l'utilisation d'autres langues durant l'évènement.*
- *Seuls les enseignants/chercheurs mettant en valeur une communication en français, retenue par le comité scientifique de l'évènement, seront recevables pour une évaluation de leur dossier par l'AUF*

4. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Volet 1 "manifestations scientifiques" : L'établissement porteur du projet doit :

- Être membre de l'AUF en Asie (**voir la liste**) ;
- Soumettre le formulaire de candidature dans les délais impartis ;
- Produire l'ensemble des pièces demandées dans le formulaire ;
- Être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF.

La manifestation doit :

- Se dérouler dans un des pays d'Asie cités en **annexe 2**
- S'inscrire dans l'une des thématiques prioritaires telles que précisées dans la stratégie 2021-2025 :

Le budget total de la manifestation doit être joint et établir la part demandée à l'AUF dans le budget global

Volet 2 "mobilité des enseignants-chercheurs" : Le (la) candidat(e) doit :

- Être francophone ;
- Justifier de ses titres et du statut d'enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur en exercice au sein d'un établissement membre de l'AUF qui est à jour de sa cotisation au moment de son dépôt de dossier ;
- Présenter un certificat de niveau de français, de préférence équivalent au DELF B2 ;
- Présenter une communication en langue française, celle-ci devant constituer la langue de communication et d'échange lors de la manifestation, ce qui n'exclut pas l'utilisation d'autres langues durant l'évènement ;
- Soumettre le formulaire de candidature dans les délais impartis ;
- Produire l'ensemble des pièces demandées dans le formulaire ;
- Déclarer toute prise en charge financière autre que celle(s) demandée(s) à l'AUF.

5. PROCÉDURE DE SÉLECTION DU DOSSIER

Conformément aux règles qui régissent les contributions apportées par l'AUF, une demande de soutien doit être soumise à une procédure de sélection mise en place par la Direction régionale Asie-Pacifique, qui prévoit :

- Un examen de son éligibilité, de sa recevabilité et de son opportunité;
- Une évaluation de la portée scientifique de la manifestation
- Une appréciation du caractère novateur de l'initiative, justifiée par rapport au contexte local/national/régional du projet

Le résultat de la sélection d'un dossier sera porté à la connaissance du représentant habilité de l'établissement membre de l'AUF, organisateur de la manifestation, par courriel électronique adressé par la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF.

6. CONSTITUTION DU DOSSIER

Volet 1 "manifestations scientifiques" : Pour être complet et donc recevable, un dossier de demande de soutien doit comprendre les éléments suivants :

- Le formulaire de **demande de soutien** dûment rempli, daté, signé et revêtu du cachet du représentant habilité de l'établissement membre de l'AUF organisateur de la manifestation.
- Les **pièces jointes et les annexes demandées** dans ce formulaire énumérées ci-après :
 1. Liste des membres du Comité d'organisation (*précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement*).
 2. Liste des membres du Comité scientifique (*précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement*).
 3. Programme prévisionnel détaillé de la manifestation (*précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement de tous les auteurs et les titres de leur communication*).
 4. Liste prévisionnelle des intervenants dont le soutien est sollicité et leurs contacts (*précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement, adresse électronique, téléphone portable...*).
 5. Résumé des communications des intervenants dont le soutien est sollicité.
 6. Curriculum vitae abrégé des intervenants dont le soutien est sollicité faisant ressortir l'expérience acquise en rapport avec le thème de la manifestation.
 7. Liste prévisionnelle des participants (*précisant les noms, fonctions et établissements de rattachement*).
 8. Budget prévisionnel global de la manifestation (*par poste de dépenses et de recettes*).
 9. Budget prévisionnel détaillé du soutien sollicité auprès de l'AUF (*détail des frais de participation des intervenants, des frais de publication des Actes et/ou des frais d'interprétation*).

10. Devis chiffré des frais de publication des Actes.

11. Devis chiffré des frais d'interprétation.

Volet 2 "mobilité des enseignants chercheurs" : Pour être recevable, un dossier de demande de soutien doit comprendre les éléments suivants :

- Le formulaire de demande de soutien dûment complété, daté et signé par le (la) candidat(e) et revêtu de la signature et du cachet du représentant habilité de l'établissement de rattachement ;
- Les pièces jointes suivantes :
 - Curriculum vitae scientifique actualisé ;
 - Attestation de travail spécifiant le statut de l'enseignant chercheur (les enseignants doctorants doivent présenter un certificat de scolarité pour l'année universitaire en cours) ;
 - Certificat de niveau de français, de préférence équivalent au DELF B2
 - Description détaillée et programme de la manifestation,
 - Description détaillée de l'intervention (version intégrale) apportée par le (la) candidat(e) à la manifestation,
 - Attestation de participation à la manifestation signée par l'organisateur.

7. DÉPÔT DU DOSSIER

Le **formulaire de demande de soutien, accompagné des pièces jointes et annexes demandées**, doit être rempli, daté, signé et revêtu du cachet du représentant habilité de l'établissement membre de l'AUF, organisateur de la manifestation, pour être transmis **10 semaines au plus tard avant le début de la manifestation**.

La transmission du dossier peut se faire, par courrier électronique, et par envoi postal, à la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF à :

Madame **Nguyen Thi Hong Loan**
Chargée de projet
Direction régionale AUF Asie-Pacifique
Adresse : 21, Le Thanh Tong, Hanoi, Vietnam
Tél. : (84 24) 3824 73 82 (Ext : 20)
nguyen.thi.hong.loan@auf.org

ANNEXES AU DOCUMENT DE L'APPEL A PROPOSITION RÉGIONAL

ANNEXE 1 - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA MOBILITÉ			
Type d'allocation	Durée maximale des mobilités	Montant maximal journalier	Autres financements éligibles
		Enseignant/chercheur	
Missions des intervenants : mobilité Sud/Sud <i>Max. : 2 mobilités / manifestation</i>	3 nuitées	110 €/nuitée	Titre de Transport (aller/retour), en classe économique, au tarif concurrentiel + assurance
Mission des intervenants : Mobilité Nord/Sud <i>Max. : 1 mobilité / manifestation</i>	3 nuitées	110 €/nuitée	Titre de Transport (aller/retour), en classe économique, au tarif concurrentiel + assurance

ANNEXE 2 - LISTE DES PAYS CONCERNES PAR L'APPEL	
<p style="text-align: center;">AUF Asie-Pacifique 21, rue Lê Thanh Tông Hanoi – VIÊT-NAM</p> <p>Téléphone : +84 (24) 3 824 7382 Télécopie : +84 (24) 3 824 7383 Courrier électronique : asie-pacifique@auf.org Site Internet : https://www.auf.org/asie-pacifique/</p>	<p>Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Laos, Myanmar, Mongolie, Thaïlande, Vietnam.</p>